



La Commune



Le petit Raspoutine de la Vème République et autres « écoutes »

Publié le mardi 11 mars 2014



Le petit Raspoutine de la Vème République et autres « écoutes » | Chronique hebdo, Lundi 10 mars 2014

Officiellement, il n'y a pas de crise du régime. Tout au plus, nous dit-on, une crise politique. Et, encore ! Tous les politologues, historiens patentés vous le confirmeront : les institutions de la Vème république sont garantes de la stabilité politique et sociale du pays. Pourtant, on assiste bien au rythme enfiévré des " affaires ", règlements de comptes " entre amis " au sommet de l'Etat, chausse-trappes et autres scandales. Et, comme dans les séries américaines, il y a la saison I, puis la saison II, qui prépare la saison III... A l'affaire Cahuzac succède ainsi l'affaire Copé qui s'ouvre aussitôt sur aujourd'hui le Sarkoleaks, qui embraye dans la même semaine sur une autre " affaire " sulfureuse de trafic d'influence .

Le " cartomancien "

Mais, avons-nous entendu, il n'y a pas de crise du régime. Lorsque le régime tsariste s'acheminait vers sa chute, on le croyait encore inébranlable... Le couple impérial avait son confident, Raspoutine, tout à la fois intrigant, guérisseur, magicien, prédicateur, ultime représentant de la " camarilla lépreuse " qui nichait dans les allées du pouvoir. Et, Sarkozy, qui certes n'est pas le tsar, ou alors de bazar, a eu son Raspoutine, Buisson. Buisson, le " cartomancien " (selon Le Point- 06-09-2011), " mi- gourou ", " mi- voyant " (selon le JDD du 09-03-2014)

On le sait, une partie de la famille impériale finira par organiser l'assassinat de Raspoutine. Buisson, lui, est occis d'une autre manière, sur l'autel des medias et demain de la justice.

Faut-il encore rappeler d'où vient Buisson, cet ancien rédacteur de Minute ? Faut-il encore rappeler que cet homme a reçu, le 24 septembre 2007 la Légion d'honneur ? Devons-nous encore préciser que cette médaille lui a été épinglée en présence d'un " ami " qui n'est autre que Jean-Luc Mélenchon ?

(<http://tempsreel.nouvelobs.com/le-dossier-de-l-obs/20120416.OBS6251/melenchon-et-sarkozy-l-ami-commun-patrick-buisson.html>)

Avant l'affaire des enregistrements de celui qui le considérait comme son confident (Sarkozy), il y a eu l'affaire des sondages de l'Élysée : " À la tête du cabinet Publifact, Patrick Buisson a facturé en 2008 à l'Élysée un total de 130 autres factures pour des conseils, dont une quinzaine de sondages réalisés par Opinion Way et publiés par Le Figaro et LCI, pour un prix de 392 288 euros. Selon la Cour des comptes, le total de ses prestations a atteint la somme de 1,5 million d'euros pour l'année 2008 "

(http://fr.wikipedia.org/wiki/Patrick_Buisson). O, comme la vie était belle, alors, pour Buisson! Sans problèmes ! Et ... Sans scrupules !

Il faut dire aussi que les enfants sont parfois ingrats ou peuvent, d'aventure, avoir un penchant parricide : ainsi, Georges Buisson, fils de ce maniaque des sondages et des enregistrements et, selon le JDD du 09-03-2014, " gérant de paille d'une société de sondage " a (toujours selon le JDD) " reconnu devant les policiers que son père " enregistrait " bel et bien " depuis des années ". " Patrick Buisson s'est constitué des assurances-vie en montant des dossiers sur les gens pour lesquels il travaille, y compris Sarkozy " soutenait-il au JDD, voilà déjà huit mois ". Oedipe, quand tu nous tiens...

" Pas de quoi fouetter un chat "

Mais, le sieur Mélenchon, l'ineffable Mélenchon, recyclé ces derniers jours petit télégraphiste de Poutine,

assure pour sa part que ce scandale des enregistrements furtifs n'est pas " l'affaire du siècle " : " il n'y a pas de quoi fouetter un chat " (le 5 mars dernier sur France Inter). Tout en lâchant tout de même : " c'est consternant ". Laissons la consternation à la garde rapprochée de Sarkozy : "Il y a apparemment des dizaines, des centaines d'heures d'enregistrements, il faut être malade ", s'est exclamé M. Guaino. (Libération, 5 mars). On ne lui a pas envoyé dire : le chef de l'Etat, des années durant, s'est nourri des " conseils " de cette sorte de demi-aventurier dérangé et glauque qui, selon ses propres enregistrements, vante sa " référence " aux... Camelots de Roi. Voilà qui en dit long sur le degré de putréfaction d'un Régime, gangrené jusqu'à la moelle et qui s'entoure ainsi de royalistes d'extrême-droite nostalgiques des bandes fascistes armées d'avant-guerre.

" Symptomatique et odieux "

En l'espace d'une dizaine de jours, trois scandales éclatent : l'affaire Copé, l'affaire Buisson et la dernière affaire Sarkozy suspect de trafic d'influence. L'affaire Copé, révélée par le Point se résume ainsi : " Les militants UMP qui ont cotisé pour le Sarkothon ne disent pas merci à Bygmalion. Au moment où Copé leur demandait de renflouer les caisses du parti de 11 millions d'euros, l'agence de communication appartenant à deux de ses anciens collaborateurs venait d'empocher de l'UMP huit millions d'euros pour avoir organisé les meetings de la campagne 2012 " (Le Point, 27 février). Et, dans la foulée de l'affaire Buisson, surgit donc la nouvelle affaire Sarkozy. Elle est révélée par Le Monde, le 7 mars :

" Un épisode crucial se joue au même moment à la Cour de cassation. Le 11 mars, la haute juridiction doit dire si la saisie des agendas privés et officiels de M. Sarkozy, au cours de l'enquête Bettencourt, était licite ou non. Or, ces agendas sont décisifs dans l'affaire Tapie-Lyonnais, dans la mesure où ils révèlent sa proximité avec Bernard Tapie. Si la saisie initiale de ses agendas devait être invalidée, c'est tout un pan de la procédure qui s'écroulerait. D'où le pourvoi déposé en septembre 2013 par Me Herzog auprès de la Cour de cassation.

Or, les conversations téléphoniques entre M. Sarkozy et son avocat, Me Herzog, retranscrites par les enquêteurs, montrent que les deux hommes sont très bien renseignés sur la procédure en cours. Et pour cause. Gilbert Azibert, avocat général près la Cour de cassation, affecté à une chambre civile, est un vieux routier de la droite judiciaire. Nicolas Sarkozy l'a reçu au moins une fois, lorsqu'il s'est agi de le nommer, en 2008, secrétaire général de la Chancellerie. Et Thierry Herzog le connaît depuis longtemps. M. Azibert, qui a accès au service intranet de la haute juridiction, renseigne le camp sarkozyste sur l'évolution des tendances au sein de la Cour de cassation, les écoutes en font foi.

Des renseignements en échange... d'une sinécure

Me Herzog s'en ouvre au téléphone auprès de M. Sarkozy. Et lui confie au passage que M. Azibert serait ravi de bénéficier d'un coup de pouce professionnel. En effet, proche de la retraite, celui-ci postule pour un poste de conseiller d'Etat à Monaco. Il aimerait bien, aurait-il glissé à l'avocat, que l'ex-chef de l'Etat, doté d'un fort pouvoir d'influence, intervienne en sa faveur.

Informés de ces conversations en février, les juges rédigent une ordonnance de soit-communié adressée au tout nouveau parquet national financier (PNF). Celui-ci, le 26 février, ouvre une information judiciaire pour " violation du secret de l'instruction " et " trafic d'influence ". Deux juges, Patricia Simon et Claire Thépaut, sont saisis. La première incrimination signifie que les magistrats souhaitent savoir si et comment M. Sarkozy a eu vent des écoutes téléphoniques le visant. La seconde, plus embarrassante, s'il a vraiment favorisé la carrière de M. Azibert.

Or, les magistrats s'interrogent sur une drôle de coïncidence. M. Sarkozy passe la dernière semaine de ses vacances de février en famille, à Monaco, à l'hôtel de Paris, où il suit une cure thermale. Il y est rejoint durant la semaine par son avocat, Me Herzog, niçois d'adoption. Les juges suspectent les deux hommes d'avoir à cette occasion pu solliciter les autorités monégasques afin de récompenser M. Azibert - ce que conteste vivement Me Herzog.

Les autorités monégasques ont réagi vendredi en assurant qu'" aucune intervention extérieure " n'avait eu lieu pour favoriser Gilbert Azibert dans l'obtention d'un poste.

Spectaculaires perquisitions à la Cour de cassation

Mardi 4 mars, comme l'a révélé l'Express, les magistrats passent à l'offensive. Une spectaculaire série de

perquisitions est menée.

Plusieurs juges sont mobilisés, dont Serge Tournaire et Guillaume Daïeff, qui enquêtent en parallèle sur l'affaire Tapie. Les policiers débarquent aux domiciles de MM. Azibert et Herzog, mais aussi dans leurs bureaux, notamment celui du magistrat à la Cour de cassation. Ils saisissent chez Me Herzog ses deux téléphones portables, trois courriels, des billets d'avion pour Nice... Ils examinent aussi ses échanges de courriers avec M. Sarkozy. Vendredi 7 mars, le magistrat indique sobrement : " Je ne sais pas de quoi il retourne. J'attends. "

(http://www.lemonde.fr/societe/article/2014/03/07/nicolas-sarkozy-sur-ecoutes-la-justice-soupconne-un-traffic-d-influence_4379307_3224.html)

Le Monde n'a, curieusement, rien à redire sur les écoutes téléphoniques et saisie des téléphones d'un avocat. Le Monde qui, dans les années 80, au travers de son rédacteur en chef Edwy Plenel, avait subi les écoutes téléphoniques commanditées par Mitterrand, est soudainement oublieux de quelques principes, comme le principe du secret professionnel des avocats. Un principe qui vient d'être violé par les juges qui enquêtent sur Sarkozy. Il y a, pour le moins, une affaire dans l'affaire. Des avocats pénalistes- et non des moindres (Henri Leclerc, Dupont-Moretti, etc.)- ont riposté à cette atteinte, par une lettre ouverte. Pour Maître Dupont-Moretti : " Il [le secret professionnel des avocats] est bien moins protégé que le secret des sources des journalistes. Quel émoi pour des affaires de fadettes saisies par la justice ! Mais là, qui s'indigne au nom des principes? Il faut rappeler qu'il n'y a pas de droits de la défense sans secret absolu. On avait jadis placé Jacques Vergès sur écoute, pensant que Paul Touvier, alors en cavale, pourrait l'appeler: c'est symptomatique et odieux.". Il ajoute : " On est dans l'abus de pouvoir absolu. Le portable professionnel de Thierry Herzog a été saisi ce qui, de mémoire, n'était jamais arrivé "

Le principe du secret professionnel des avocats participe des droits de la défense et comme le souligne Maître Olivier Sur, bâtonnier de Paris, les écoutes de Maître Herzog ressemblent à une " présomption de culpabilité " (JDD du 09-03-2014). Il ne reste donc rien de la présomption d'innocence dont doit bénéficier tout suspect, fût-il Sarkozy en personne. Lequel peut s'ériger, du même coup, en victime d'une traque judiciaire.

l'Etat gangrené

Oui, n'en déplaise à ceux qui veulent à tout prix ne voir qu'une affaire de plus, tout ce déferlement-enchevêtrement d'affaires est symptomatique d'une crise profonde qui gagne l'appareil d'Etat, gangrenant, d'un même tenant, le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire, ce dernier donnant des signes de dislocation. Ajoutons-y le " pouvoir médiatique " dont " Le Monde " qui est, comme Le Temps sous la IIIème République " la bourgeoisie faite journal " (L. Trotsky) ; ce " pouvoir " qui, hier, servait Sarkozy et sa politique et qui fait, aujourd'hui, ce qu'il peut pour préserver Hollande et magnifier sa politique, tout aussi dévouée au Medef que l'était celle de Sarkozy.

Les " affaires " ne se développent pas en dehors de l'espace et du temps politiques, en dehors de la crise d'ensemble des institutions et de la crise économique dont les capitalistes, eux-mêmes, ne voient pas l'issue. Ne pas le comprendre relève de la cécité politique.

Un ramassis de gredins

En retour, elles avivent, elles alimentent et aggravent cette crise d'ensemble, entraînant toutes les forces politiques liées au régime dans la tourmente. Ainsi, selon un tout dernier sondage, 57% des personnes interrogées considèrent que les récentes affaires ont un impact négatif sur l'ensemble " du personnel politique français " qui, au gré des " affaires " de tout poil, passe pour un ramassis de gredins. Des gredins qui mènent, de toute façon, une politique pourrie, c'est-à-dire une politique tournée contre les intérêts vitaux de la population laborieuse et de la jeunesse. Une politique destructrice dans tous les domaines dont la seule finalité est la restauration des taux de profit capitalistes, par l'écrasement des salaires, la mise en pièce de la Sécurité sociale, le dépeçage des services publics et les destructions d'emploi.

Une politique qui ne s'embarrasse pas de scrupules démocratiques ou " déontologiques " et qui produit des individus interlopes comme Buisson, à l'image de cette politique anti ouvrière, et des " juges ", " enquêteurs " qui instruisent à coup d'écoutes téléphoniques, à défaut de preuves, au mépris des principes liés au droit de la défense et à la présomption d'innocence. Et des " journalistes " à l'indignation pour le moins sélective ou plutôt, à géométrie variable. En tout cas, en général, toujours du côté du manche comme les décrivait déjà Balzac en 1842.

Un régime qui se meurt

Les " affaires ", donc, qui se développent dans les flancs d'une situation générale où l'on voit un chef de l'Etat isolé (indice de popularité sous la barre des 20%), un parti organique de la Vème République comme l'UMP en situation d'implosion permanente, ne tirant aucun bénéfice de l'impopularité du gouvernement en place. Lequel gouvernement ne tient son salut qu'aux directions syndicales et politiques du mouvement ouvrier faisant tout ce qu'elles peuvent pour empêcher une riposte digne de ce nom au pacte Hollande-Gattaz après avoir organisé la " paix sociale " au moment de la réforme des retraites et de l'ANI.

Dans cette situation, face à un régime gangrené par les affaires et discrédité par la politique qu'il porte, il manque une force organisée, ouvrière et indépendante, qui aide les travailleurs et les jeunes à se rassembler au grand jour, qui les aide à imposer l'unité, pour le retrait total du pacte de responsabilité, l'arrêt de tous les licenciements, pour l'augmentation générale des salaires et des effectifs. Cette force politique, le NPA pourrait, s'il le veut, la déployer, maintenant, en toute indépendance vis-à-vis du PS, et du Front de gauche, sur le seul terrain où il est possible de vaincre : celui de la lutte de classes, pour la satisfaction des revendications vitales. Quoi qu'il en soit, il est fort à parier que le vent de l'Histoire saura balayer tous ces immondices et cette puanteur nauséabonde d'un Régime qui se meurt...

Paul Rauschert (93) ; Jean-Paul Cros, (34, commission de médiation) ; Pedro Carrasquedo, (CPN 64, Pays Basque) ; Francis Charpentier (Pays Basque, 64) ; Daniel Petri, (13e,) Wladimir Susanj, (CPN 75) ; Isabelle Foucher (Paris-Centre)

(Membres du courant Anticapitalisme et Révolution dans le NPA)

10 mars 2014